

EXTRAIT du registre des délibérations du

CONSEIL MUNICIPAL DU 21/10/2025 du mardi 21 octobre 2025 18:35

En exercice : 8

Présents : 7

Excusés : 1

Absents : 0

Pour : 8

Date de la convocation :

16/10/2025

Président de séance :

Laurent MASSON

Secrétaire de séance :

Isabelle LELLARD

Rapporteur :

N° interne de l'acte : 2025-

24

N° de feuillet :

mardi 21 octobre 2025, le de Commune de Chassenans s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à Salle du Conseil .

Membres présents :

Sonia FAGOT, Isabelle LELLARD, Pierre MIDOL, Roger BRUN, Valentin TRESY, Catherine GAUBERT , Laurent MASSON

Membres excusés et représentés par pouvoir :

Dominique MONNIER (donne pouvoir à : Catherine GAUBERT)

Membres Absents :

Affouage 2025 - 2026

Suite à la concertation avec les membres de la Commission Forêt et après échange avec le garde ONF, M. Guy, il a été décidé d'ajuster le programme prévu.

Le Conseil municipal à l'unanimité décide :

- De reporter à l'année prochaine (2025-2026) l'exploitation en affouages de la parcelle 27 située à Combe aux Larres;
- De donner la priorité, pour l'exercice 2025-2026, à la coupe des frênes malades situés route de la Carrière, ainsi qu'aux parcelles communales attenantes, non soumises au régime forestier de l'ONF;
- Le volume estimé est de 212.24 stères;
- Pour l'abattage des arbres présentant un risque de chute sur la route, un arrêté municipal sera pris afin de permettre la fermeture temporaire de celle-ci en journée lors des opérations d'abattage;
- Une coordination avec les affouagistes sera effectuée en amont de l'exploitation afin d'assurer le bon déroulement des travaux;

- La taxe d'affouage est fixée à 6 euros par stère;
- Le nombre de candidats déterminera le volume attribué à chacun ainsi que le prix du lot;
- Sont nommés garants de l'affouage : M. Brun Roger et M. Masson Laurent

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre.

Le Secrétaire de séance,
Isabelle LELLARD



Le Maire,
Laurent MASSON

